

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1699

3 septembre 2009

SOMMAIRE

Accent International S.A.	81509	Mantrade Corporation S.à r.l.	81516
Alimede Luxembourg S.à.r.l.	81518	Marcell Equity S.C.A.	81510
BDGB Enterprise Software (Lux) S.à r.l.	81508	Mazars Consulting	81509
Berckenrode Investment S.A.	81511	Molin Venice S.à r.l.	81510
Bossio S.à r.l.	81523	MR CIE S.à r.l.	81513
Branhall Holding S.à r.l.	81513	Nadais S. à r.l.	81523
Cogefunds	81521	Norstar Property S.A.	81508
De Beers Vostok Holdings S.à r.l.	81524	Patron Ewald S.à r.l.	81516
Delamain S.à r.l.	81519	Patron Ku'damm Holdings S.à r.l.	81507
euroscript international S.A.	81518	Patron Reform C.E. Servicing II S.à r.l. ...	81506
FDH Investments S.A.	81519	Patron Reform C.E. Servicing S.à r.l.	81506
Five Roads Lux S.à r.l.	81508	Primus Mark S.A.	81524
Fleur Finance S. à r.l.	81512	Rosmarin Holdings S.à.r.l.	81517
FL Selenia Luxco	81511	Seaham Holding S. à r. l.	81513
G4S Security Services S.A.	81526	Security Capital European Realty	81507
GA Investments S.à.r.l.	81519	Spring 96 S.A.	81523
G.O. IA - Luxembourg One S.à r.l.	81520	SSCP Aero S.à r.l.	81526
Hopea Investments S.A.	81515	SSCP Security Holding SCA	81525
IMMOBILIERE OLIVE Luxembourg S.à r.l.	81521	SSCP Security S.à r.l.	81526
Inteca S.A.	81515	Stord Holding S.à r.l.	81512
International Vendors S.A.	81522	Strategy Sicav	81520
IRN Holdings Luxembourg S.à r.l.	81520	Sydney & Lyon Lux 1 S.à r.l.	81522
IT Realty (Cantalupo) S.à r.l.	81509	Texer Textile Services S.A.	81525
Kats Holding S. à r. l.	81515	Thomson Reuters Finance S.A.	81525
Kauri Capital 4	81509	Traditio Investment S.A.	81512
Kauri Capital 5	81511	Tradman Corporation, S.à r.l.	81516
Kepler Private Shareholders S.A.	81521	Trinacria Capital S.à.r.l.	81514
Kippin S.A.	81552	TR International Holdings S.à r.l.	81525
Leader and Partners International	81526	Two I.C. Finance S.A. SPF	81506
LEAFS Holding S. à r.l.	81514	VCST Holdco Lux S.A.	81527
Macrin S.A.	81552	Waterstar Holding S. à r. l.	81514

Two I.C. Finance S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 65.860.

—
Extrait des résolutions de l'administrateur unique prises à Luxembourg le 02/07/09

L'administrateur unique décide de transférer le siège de la société de son adresse actuelle vers le numéro 9 de la rue basse à L-4963 Clemency.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2009104615/12.

(090125759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Patron Reform C.E. Servicing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: PLN 59.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.714.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 juillet 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

Deuxième résolution

L'Assemblée prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;
- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009104369/21.

(090124765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Patron Reform C.E. Servicing II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.872.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 juillet 2009

Première résolution

L'Assemblée accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

Deuxième résolution

L'Assemblée prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;
- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104370/21.

(090124756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Patron Ku'damm Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 112.170.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé unique en date du 30 juillet 2009

Première résolution

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

Deuxième résolution

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;
- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104375/21.

(090124681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Security Capital European Realty, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 61.389.

—
Resolution taken by the Annual General Meeting of Shareholders held on June 24th, 2009

1. The registered office of the company is transferred from its current address to the 412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg with immediate effect.

Certified true

Résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 24 juin 2009

1. Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle au 412F, Route d'Esch, L-1030 Luxembourg avec effet immédiat.

Certifié conforme
Pour Security Capital European Realty (in liquidation)
Antko Management S.à r.l.
Liquidator
Represented by Luca Gallinelli / Represented by Catherine Koch
Manager / Manager

Référence de publication: 2009104378/20.

(090124492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Norstar Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 114.061.

—
Extrait des résolutions du conseil d'administration prises à Luxembourg le 02/07/09

Le conseil d'administration décide de transférer le siège de la société de son adresse actuelle vers le numéro 9 de la rue basse à L-4963 Clemency avec effet au 1^{er} juin 2009.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2009104616/12.

(090125764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Five Roads Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 109.846.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé unique tenue en date du 12 juin 2009

Première résolution

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 121 avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Eddy Dôme, gérant de la société, a également transféré son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009104380/17.

(090124612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

BDGB Enterprise Software (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.700,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.507.

—
Extrait de la résolution circulaire prise lors du Conseil de Gérance du 5 août 2009

Conformément à la résolution circulaire prise lors du conseil de gérance, en date du 5 août 2009, il a été décidé:

- De transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 8-10 rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour BDGB Enterprise Software (Lux) S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009104386/19.

(090124741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Accent International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 134.871.

Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du conseil d'administration le 1^{er} juillet 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104470/13.

(090125699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Mazars Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 70.754.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 12 décembre 2008

5^{ème} résolution:

L'Assemblée prend acte et accepte la démission de Monsieur Yves MERTZ en tant qu'administrateur à compter du 31 août 2008 et nomme en remplacement la société MAZARS avec siège social à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, représentée par Monsieur Patrick ROCHAS, adresse professionnelle 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg

Le mandat d'administrateur ainsi nommé viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick ROCHAS
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009104848/18.

(090125765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Kauri Capital 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 122.757.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2009.

SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2009104680/12.

(090125450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

IT Realty (Cantalupo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 108.081.

Extrait des résolutions prises par l'Associé unique en date du 30 juillet 2009

Première résolution

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

81510

Deuxième résolution

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009104387/21.

(090124732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Molin Venice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 117.452.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé unique en date du 30 juillet 2009

Première résolution

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

Deuxième résolution

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009104388/21.

(090124728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Marcell Equity S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.636.

—
Extrait des résolutions du Gérant unique

Il résulte des résolutions du gérant unique datées du 23 juillet 2009 que le siège social de la Société a été transféré du 8-10 rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg au 412F route D'Esch L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2009.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009104395/17.

(090124745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Berckenrode Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 124.656.

—
Extrait des décisions écrites de l'Actionnaire unique daté du 22 juillet 2009

Il résulte des décisions écrites de l'actionnaire unique de la société anonyme BERCKENRODE S.A., les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'actionnaire unique de la Société décide de transférer le siège social du 24 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet au 1^{er} Janvier 2009.

Deuxième résolution.

L'actionnaire unique de la Société décide de nommer la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, REVICONCONSULT S.à r.l., ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean L'Aveugle, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B139.013 au mandat de commissaire aux comptes, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2008, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2014. L'actionnaire unique décide également d'accorder le mandat à REVICONCONSULT S.à r.l. d'établir le rapport de commissaire aux comptes des comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104399/25.

(090125103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Kauri Capital 5, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 123.781.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2009.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009104681/12.

(090125449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

FL Selenia Luxco, Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Capital social: EUR 102.751,25.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 95.230.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale des associés de la Société du 24 juillet 2009

L'assemblée:

- approuve le rapport du commissaire à la liquidation au 24 juillet 2009,
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans dans les locaux de SGG au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (ou tout autre local que cette société occupera), à partir du 24 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2009.
FL Selenia Luxco, en liquidation volontaire
Signature

Référence de publication: 2009104407/20.

(090125222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Stord Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 122.383.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 15 juillet 2009, enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juillet 2009, LAC/2009/28700, aux droits de soixante-quinze euros (75,- EUR), que la société "STORD HOLDING S.à r.l.", ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy, R.C.S. Luxembourg B 122.383, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, le 5 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 106 daté du 2 février 2007,

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et autres documents de la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans après la clôture de liquidation chez Equity Trust Co.(Luxembourg) S.A., L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009104434/21.

(090124617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Traditio Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 109.961.

—
Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du conseil d'administration le 1^{er} août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104471/13.

(090125696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Fleur Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.788,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.503.

—
Il résulte des résolutions du Gérant Unique en date du 29 juillet 2009 de la société Fleur Finance S.à r.l. que le Gérant a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 16 rue Beck, L-1222 Luxembourg au 46A Avenue John.F.Kennedy L-1855 Luxembourg à partir du 31 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fleur Finance S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009104460/17.

(090125336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Branhall Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.657,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.346.

Il résulte des résolutions du Gérant Unique en date du 29 juillet 2009 de la société Branhall Holding S.à r.l. que le Gérant a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 32 rue de la barrière, L-1215 Luxembourg au 46A Avenue John.F.Kennedy L-1855 Luxembourg à partir du 31 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Branhall Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009104461/17.

(090125460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

MR CIE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 129.319.

Extrait des résolutions circulaires du conseil de gérance prises en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les gérants A de la Société, Xavier Marin et Philippe Renaud, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Avis

Les gérants B de la Société, Alan Dundon et Alain Peigneux, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104472/20.

(090125668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Seaham Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.657,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.141.

Il résulte des résolutions du Gérant Unique en date du 29 juillet 2009 de la société Seaham Holding S.à r.l. que le Gérant a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 51 rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg au 46A Avenue John.F.Kennedy L-1855 Luxembourg à partir du 31 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Seaham Holding S.a.r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009104462/17.

(090125464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

LEAFS Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.788,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.506.

Il résulte des résolutions du Gérant Unique en date du 29 juillet 2009 de la société LEAFS HOLDING S.à r.l. que le Gérant a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 95 Grand Rue, 2^{eme} étage, L-1661 Luxembourg au 46A Avenue John.F.Kennedy L-1855 Luxembourg à partir du 31 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEAFS HOLDING S.à.r.l.
Stichting Administrative Foundation Manacor Luxembourg
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009104463/17.

(090125468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Trinacria Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 124.418.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date du 21 juillet 2009

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

DOMÉ Eddy, SCHMIT Géraldine, et MOUGEOLLE Emmanuel, Gérants A de la Société ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Avis

Les Gérants de la Société informent que le siège social de l'Associé de la Société, G.O. II - LUXEMBOURG ONE S.à r.l., se trouve désormais au 1B, rue Heienhaff L-1736 Senningerberg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104473/20.

(090125643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Waterstar Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.788,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.507.

Il résulte des résolutions du Gérant Unique en date du 29 juillet 2009 de la société WATERSTAR HOLDING S.à r.l. que l'actionnaire a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 23 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 46A Avenue John.F.Kennedy L-1855 Luxembourg à partir du 31 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WATERSTAR HOLDING Sà.r.l.
International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009104464/17.

(090125472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Inteca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 66.591.

—
Extrait des minutes du conseil d'administration tenu le 28 juillet 2009

A la réunion de Conseil d'Administration de INTECA S.A. ("la société"), il a été décidé comme suit:

- Transférer le siège social de l'administrateur délégué de 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg vers le 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signature

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009104465/15.

(090125517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Hopea Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 94.231.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2009

Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - "Art. 51 & 51 bis", publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

L'Assemblée Générale constate le changement de forme juridique de la société TrustAudit Sàrl, Commissaire aux Comptes, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue devant Maître Karyne REUTER le 3 décembre 2008.

Extrait sincère et conforme

HOPEA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104741/22.

(090125556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Kats Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.788,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.505.

—
Il résulte des résolutions du Gérant Unique en date du 29 juillet 2009 de la société Kats Holding S.à r.l. que le Gérant a pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 16 rue Beck, L-1222 Luxembourg au 46A Avenue John.F.Kennedy L-1855 Luxembourg à partir du 31 juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kats Holding S.à.r.l.
EQ Audit S.à.r.l.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2009104466/17.

(090125739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Patron Ewald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 115.592.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 juillet 2009

Troisième résolution

L'Associé unique accepte le transfert de siège de la Société du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;

Quatrième résolution

L'Associé unique prend note et autorise le changement d'adresse professionnelle des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE du 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009;
- Géraldine SCHMIT du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet immédiat.

Cinquième résolution

L'Associé unique, Patron Ewald Holding S.à r.l., a également changé son adresse professionnelle du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 30 juillet 2009.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104467/24.

(090125755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Mantrade Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Tradman Corporation, S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.071.

In the year two thousand and nine, on the ninth of July.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, undersigned.

Appeared:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., with registered office in L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, registered under the number B 61.785, represented herein by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing in Differdange, by virtue of a power of attorney given under private seal;

The said proxy, after having been initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of TRADMAN CORPORATION S. à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, with the Luxembourg Trade and Companies Register B 109.071, incorporated pursuant to a deed on June 28, 2005, drawn up by the Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C number 1151 of November 4th, 2005.

The appearing party, represented as aforesaid, representing the whole corporate capital then took the following resolution:

Sole resolution

The shareholder decides to change the company's name into Mantrade Corporation S. à r.l. and decides the subsequent amendment of article four (4) of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Mantrade Corporation S. à r.l..

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date set at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

PARLAY FINANCE COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B61.785, ici dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration demeurera, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisées avec elles.

La comparante est la seule associée de la société TRADMAN CORPORATION S. à r.l., une société à responsabilité limitée existant sous les lois du Luxembourg, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 47 Boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.071,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2005, publié au Mémorial C numéro 1151 du 04 novembre 2005.

Le comparant, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé décide de modifier la dénomination de la société en MANTRADE CORPORATION S. à r.l. et de modifier en conséquence l'article quatre (4) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 4. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de MANTRADE CORPORATION S. à r.l.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ladite comparante a signé le présent acte avec le notaire,

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8281. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 juillet 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009104527/67.

(090125703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Rosmarin Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 104.426.

Extrait des décisions prises par le gérant unique en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Liquidateur décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l., Liquidateur de la Société a également transféré son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104476/17.

(090125592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Alimede Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.945,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 128.645.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date du 21 juillet 2009

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

DOMÉ Eddy, SCHMIT Géraldine et MOUGEOLLE Emmanuel, Gérants A de la Société ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

L'assemblée générale informe que le siège social de l'Associé de la Société, G.O. II - LUXEMBOURG ONE S.à r.l., se trouve désormais au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104478/19.

(090125337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

euroscript international S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 122.347.

—
Extract from the minutes of the ordinary general meeting of shareholders of February 17th, 2009

ITEM 6: Appointment of the auditor for the financial year 2009

The company MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg is appointed as auditor for the financial year 2009.

Deutsche Übersetzung.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 17. Februar 2009

TOP 6: Bestellung des Rechnungskommissars für das Geschäftsjahr 2009

Zum Rechnungskommissar für das Geschäftsjahr 2009 wird die Firma MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg bestellt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009104855/18.

(090125757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Delamain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 129.696.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date du 21 juillet 2009

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

DOMÉ Eddy, SCHMIT Géraldine et MOUGEOLLE Emmanuel, Gérants de la Société ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

L'assemblée générale informe que le siège social de l'Associé de la Société, G.O. IB - LUXEMBOURG THREE S.à r.l., se trouve désormais au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104483/19.

(090125373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

FDH Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 136.875.

—
Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration tenu en date 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les Administrateurs de la Société, SCHMIT Géraldine, MOUGEOLLE Emmanuel et DOMÉ Eddy, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104485/16.

(090125416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

GA Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.269.575,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 86.918.

—
Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du conseil de gérance le 1^{er} juillet 2009

Première résolution

Le Conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

MOUGEOLLE Emmanuel et SCHMIT Géraldine, Gérants de la Société ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Les Gérants de la Société informent que le siège social de l'Associé de la Société, REPEG HOLDINGS LUX S.à r.l., se trouve désormais au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104487/19.

(090125423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

G.O. IA - Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.230.000,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 96.564.

—
Extrait des décisions prises lors du conseil de gérance tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les Gérants de la Société, SCHMIT Géraldine et MOUGEOLLE Emmanuel, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104488/17.

(090125439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

IRN Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 86.358.

—
Extrait des décisions prises lors du conseil de gérance tenu en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les Gérants de la Société, SCHMIT Géraldine et MOUGEOLLE Emmanuel, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Les Gérants de la Société informent que le siège social de l'Associé de la Société, G.O. IA -LUXEMBOURG ONE S.à r.l., se trouve désormais au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009104490/19.

(090125448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 46.458.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 juillet 2009

En date du 28 juillet 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé

- de renouveler le mandat de Madame Sandrine Leclercq en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée

- de renouveler les mandats de Madame Sandrine Leclercq, de Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux et de Monsieur Jean-Marie Rinié en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009104911/18.

(090126200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

IMMOBILIERE OLIVE Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 112.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 84.954.

—
Extrait des décisions prises lors du conseil de gérance tenue en date du 15 juin 2009

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

Les Gérants de la Société, SCHMIT Géraldine, et MOUGEOLLE Emmanuel, ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Les Gérants de la Société informent que le siège social de l'Associé de la Société, REPEG HOLDINGS LUX S.à r.l., se trouve désormais au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009104492/19.

(090125462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Kepler Private Shareholders S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 143.014.

—
Extrait de la résolution circulaire adoptée par tous les membres du conseil d'administration le 1^{er} juillet 2009

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Société du 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg avec effet au 15 juin 2009.

MOUGEOLLE Emmanuel et DUNDON Alan, Administrateurs B de la Société ont également transféré leur adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2009104493/16.

(090125474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Cogefunds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.509.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

En date du 26 juin 2009, l'assemblée générale extraordinaire a prononcé la clôture de la liquidation de la société d'investissement à capital variable "COGEFUNDS", ayant son siège social à L-2449, Luxembourg, 1, boulevard Royal, constituée suivant acte notarié du 3 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 971 du 22 septembre 2003.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2009, publié au Mémorial C, numéro 1204 du 20 juin 2009.

Les documents comptables, les livres, les registres et d'autres documents de la Société seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans auprès de Pictet & Cie (Europe) S.A.

ALTER DOMUS Liquidation Services S.à r.l
Le Liquidateur
Signature

Référence de publication: 2009104600/19.

(090125658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

International Vendors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 63.296.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 13 mars 2009

- le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,
- l'adresse de l'Administrateur de catégorie A suivant est modifiée comme suit:
* Monsieur Pierre MESTDAGH, Administrateur de catégorie A, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,
- l'adresse professionnelle de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme est modifiée du 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme
Pour INTERNATIONAL VENDORS S.A.
SGG S.A.
Agent domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2009104502/20.

(090125325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Sydney & Lyon Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 104.158.

Extract of the resolutions taken by the sole Shareholder on July 30th, 2009

- The registered office of the company is transferred to 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
- The professional address of the B Managers is modified as follows:
* Mr Serge KRANCENBLUM, MBA, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,
* Mrs Antonella GRAZIANO, private employee, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Suit la traduction française de ce qui précède:

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique le 30 juillet 2009

- Le siège social de la société est transféré au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.
- L'adresse professionnelle des Gérants de catégorie B est modifiée comme suit:
* M. Serge KRANCENBLUM, MBA, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,
* Mme Antonella GRAZIANO, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour SYDNEY & LYON LUX 1 S.à r.l.
SGG S.A.
Agent domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2009104507/24.

(090125308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

**Nadais S. à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Bossio S.à r.l.).**

Siège social: L-4570 Niedercorn, 18, rue Pierre Gansen.
R.C.S. Luxembourg B 90.812.

L'an deux mille neuf. Le neuf juillet.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Joao DA SILVA NADAIS, chauffeur, né à Pedroso/Vila Nova de Gaia (Portugal), le 10 mai 1964, demeurant à L-4136 Esch/Alzette, 48, rue Dominique-Joseph Hoferlin;

2.- Mademoiselle Joana Patricia DA SILVA NADAIS, sans état, née à Valbom/Gondomar (Portugal), le 25 avril 1989, demeurant à L-4136 Esch/Alzette, 48, rue Dominique-Joseph Hoferlin.

Lesquels comparants déclarent être, suite à une assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé, en date du 18 mai 2009, dont un extrait a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2009, en voie de publication au Mémorial C, les seuls associés de la société à responsabilité limitée BOSSIO S. à r.l., avec siège social à L-4570 Niedercorn, 18, rue Pierre Gansen,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 90.812,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 203 du 25 février 2003,

dont le capital social de DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12.400, -€) représente par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (124,-€) chacune, est réparti comme suit:

1.- Monsieur Joao DA SILVA NADAIS, prénommé, QUATRE-VINGT-DIX-HUIT PARTS SOCIALES	98
2.- Mademoiselle Joana Patricia DA SILVA NADAIS, prénommée, DEUX PARTS SOCIALES	<u>2</u>
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100

Les comparants prient le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

La dénomination de la société est modifiée en NADAIS S. à r.l., de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de NADAIS S. à r.l.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et près lecture faite et interprétation donné aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Da Silva Nadais João, Da Silva Nadais Joana, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8284. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 juillet 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009104528/40.

(090125710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Spring 96 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.524.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2009

L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration du 07 mai 2009 de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Sandrine ANTONELLI en remplacement de Luc VERELST démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - "Art. 51 & 51 bis", publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand- Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008: Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

L'Assemblée Générale constate le changement de forme juridique de la société TrustAudit Sàrl, Commissaire aux Comptes, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue devant Maître Karyne REUTER le 3 décembre 2008

Extrait sincère et conforme

SPRING 96 S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104742/24.

(090125552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Primus Mark S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 103.354.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Suite à une assemblée générale extraordinaire enregistrée à Luxembourg, actes civils le 10 juillet 2009, LAC/2009/27595 et reçue par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 juillet 2009, acte n° 320, il a été prononcé la clôture de la liquidation de la société "PRIMUS MARK S.A.", qui cessera d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années à l'ancien siège de la société.

Délivré à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2009.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009104577/17.

(090125678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

De Beers Vostok Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 142.009.

—
Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu et signé entre:

Société domiciliée: De Beers Vostok Holdings S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée

58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 142 009

et

Domiciliataire: Maitland Luxembourg S.A.

Société Anonyme

58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 13 583

avec effet au 22 août 2008 est terminé à partir du 1^{er} juillet 2009.

Fait à Luxembourg, le 4 août 2009.

Maitland Luxembourg S.A.

John Kleynhans

Administrateur délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2009104596/21.

(090126205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

SSCP Security Holding SCA, Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 70.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 137.111.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 25 février 2009

A) L'adresse professionnelle de membre du conseil de surveillance Mark Wanless est changée à 11-15 Seaton Place, St. Helier, JE4 0QH, Jersey, Iles Normandes;

B) L'adresse professionnelle de membre du conseil de surveillance Carol Wilson est changée à 11-15 Seaton Place, St. Helier, JE4 0QH, Jersey, Iles Normandes.

Pour SSCP Security Holding S.C.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104721/16.

(090125772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Texer Textile Services S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 53.926.

—
EXTRAIT

Le siège social auprès de International Corporate Activities, Intercorp S.A. est dénoncé avec effet immédiat
Luxembourg, le 22 juillet 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITES, INTERCORP S.A.

Référence de publication: 2009104606/11.

(090125588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Thomson Reuters Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 45.994.

—
Monsieur Virender Puri a donné sa démission comme membre du conseil d'administration avec effet au 23 juillet 2009.
Par décision du conseil d'administration en date du 25 juin 2009 le siège social de la société est transféré du 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 3 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THOMSON REUTERS FINANCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009104607/13.

(090125783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

TR International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.651.

—
Monsieur Virender N. Puri a donné sa démission comme membre du conseil d'administration avec effet au 23 juillet 2009.

Par décision du conseil d'administration en date du 25 juin 2009 le siège social de la société est transféré du 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 3 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour TR International Holdings Sarl

Signature

Référence de publication: 2009104609/15.

(090125842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

SSCP Security S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 136.932.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 18 Décembre 2008

- A) Les parts sociales de la société sont souscrites par les associés comme suit:
- Stirling Square Capital Partners Second Fund Limited Partnership - 12,178 parts sociales
- Stirling Square Capital Partners Second Fund VCOOC Limited Partnership - 322 parts sociales:

Pour SSCP Security S.à.r.l

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104719/15.

(090125775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Leader and Partners International, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 72.502.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 27 juillet 2009

Le siège social de la société est transféré du 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2009104619/13.

(090125481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

SSCP Aero S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 139.738.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 25 mars 2009

A) L'adresse de Stirling Square Capital Partners Second Fund Limited Partnership est changée à 11-15 Seaton Place, St. Helier, JE4 OQH, Jersey, Iles Normandes.

Pour SSCP Aero S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104722/14.

(090125763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

G4S Security Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 14, rue du Père Raphaël.
R.C.S. Luxembourg B 9.546.

—
Il résulte des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire de G4S SECURITY SERVICES S.A. (la "Société") qui s'est tenue en date du 26 mai 2009 à Luxembourg que:

- la nomination par cooptation lors du conseil d'administration du 10 décembre 2008 de Monsieur David Lidbetter, domicilié à Lowena, Green Close, Feock, Truro, TR3 6SF (Royaume-Uni), en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration avec effet au 1^{er} janvier 2009 est ratifiée;
- Monsieur David Lidbetter, est reconduit dans ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration pour un mandat venant à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire à venir en 2010;

- Messieurs Jean-Claude Juchem, Michel Molitor et Robert Wiot sont reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs pour un mandat venant à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire à venir en 2010.

Sont dès lors administrateurs de la Société:

- Monsieur David Lidbetter;
- Monsieur Jean-Claude Juchem;
- Monsieur Michel Molitor;
- Monsieur Robert Wiot.

Enfin, l'adresse de Monsieur Robert Wiot est complétée de la manière suivante: L-9944 Beiler, Luxembourg, 5, Duarrefstrooss (Maison 1) et l'adresse de Michel Molitor est remplacée par: L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte-Zithe.

Luxembourg le 5 août 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009104785/27.

(090126047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

VCST Holdco Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 147.362.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of August,

before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "VCST Holdco Lux S.A.", a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 180, rue des Aubépines L-1145 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 23 July 2009, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations and in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The meeting was declared open at 9.00. a.m. with Mr Laurent SCHUMMER, lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Rebecca UNVERZAGT, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Pierre-Alexandre LECHANTRE, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1. To increase the corporate capital of the Company by an amount of nine million nine hundred sixty nine thousand euro (EUR 9,969,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to ten million euro (EUR 10,000,000.-).

2. To issue nine million nine hundred sixty nine thousand (9,969,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3. To acknowledge the waiver by all the existing shareholders of the Company of their preferential subscription rights and to accept subscription for these new shares by the existing shareholders.

4. To issue one (1) beneficiary unit (part bénéficiaire), with a nominal value of ten euro (EUR 10.-), having the rights and privileges as set out in the articles of association of the Company to be fully restated (the "Beneficiary Unit").

5. To accept the subscription of the Beneficiary Unit by GE Corporate Finance Bank SAS.

6. To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object clause.

7. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of nine million nine hundred sixty nine thousand euro (EUR 9,969,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to ten million euro (EUR 10,000,000.-).

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to issue nine million nine hundred sixty nine thousand (9,969,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Third resolution

The general meeting of shareholders acknowledged that the existing shareholders of the Company resolved to waive their preferential subscription rights with respect to these new shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared Mr Laurent SCHUMMER, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of (i) GIMV NV, a limited liability company organised and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Karel Oomsstraat 37, 2018 Antwerp, Belgium and registered with the Registry of Legal Entities of Antwerp under number 0220.324. 117 ("GIMV"), (ii) Adviesbeheer GIMV Buyouts & Growth 2007 NV, a limited liability company organised and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Karel Oomstraat 37, 2018 Antwerp, Belgium registered with the Registry of Legal Entities of Antwerp under number 0887.141.115 ("AGB&G2007"), (iii) Limburgse Reconversie Maatschappij NV, a limited liability company organised and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Kempische Steenweg 555, 3500 Hasselt, Belgium and registered under with the Registry of Legal Entities of Hasselt under number 0452.138 972 ("LRM") and (iv) NIBC Principal Investments Equity B.V., a private company organised and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Carnegieplein 4, 2517KJ, 'Gravenhage, the Netherlands and registered with the Trade Register of 's-Gravenhage under number 27262274 ("NIBC"), by virtue of four (4) proxies, which will remain attached to the present deed for the purpose of registration (the "Subscribers").

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscribers to the newly issued shares of the Company and to pay in the nominal value of these new shares by a contribution in cash as follows:

Name of Subscribed	Number of Shares Subscribed	Subscribed Share Capital	Subscribed Capital Paid in
GIMV	4,761,495 shares	EUR 4,761,495	EUR 4,761,495
GIMV	348,915 shares (*)	EUR 348,915	EUR 149,535
AGB&G2007	529,055 shares	EUR 529,055	EUR 529,055
LRM	2,667,705 shares	EUR 2,667,705	EUR 2,667,705
NIBC	1,661,830 shares	EUR 1,661,830	EUR 1,661,830
Total:	9,969,000 shares	EUR 9,969,000	EUR 9,769,620

(*) shares partially paid

The amount of nine million seven hundred sixty-nine thousand six hundred twenty euro (EUR 9,769,620.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The general meeting of shareholders resolved to accept said subscriptions and payments and to allot the nine million nine hundred sixty nine thousand (9,969,000) new shares to the above mentioned Subscribers as stated here above.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to issue the Beneficiary Unit (part bénéficiaire), which shall have the rights and privileges as set out in the articles of association of the Company to be fully restated.

Subscription - Payment

Thereupon appeared, Mr Laurent SCHUMMER, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of GE Corporate Finance Bank SAS, with registered office at 30 Berkeley Square, London W1J6EW, United Kingdom ("GE Bank SAS") by virtue of a proxy given on 29 July 2009, which will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of GE Bank SAS to the Beneficiary Unit, with a nominal value of ten euro (EUR 10.-), and to fully pay up the nominal value of ten euro (EUR 10.-) in cash (the "Contribution").

The amount of ten euro (EUR 10.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The person appearing states that in satisfaction of articles 37 and 26-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time, a report has been drawn up on 4 August 2009 and signed by "Deloitte S.A.", a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-67.895, wherein the Beneficiary Unit is described.

The person appearing produces that report, the conclusions of which read as follows:

"Based on the procedures applied as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution is not at least equal to the financial rights attached to the beneficiary unit issued."

That report will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The general meeting of shareholders resolves to accept said subscription and payment and to allot the Beneficiary Unit to GE Bank SAS.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolved to fully restate the articles of association of the Company, which shall from now read as follows:

Chapter I^{er} . - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There exists a société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders.

The Company will exist under the name of "VCST Holdco Lux S.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 34 of the Articles of Incorporation, without prejudice to any mandatory provisions of the Laws.

Chapter II. - Capital, Shares, Beneficiary unit

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at ten million euro (EUR 10,000,000.-) divided into ten million (10,000,000) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws. In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

The shares will be in the form of registered shares only which may not be converted into bearer shares.

The shares are freely transferable.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

With respect to the registered shares, a shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class (if any) of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Authorized Capital, Increase and Reduction of Capital.

7.1. The authorized capital of the Company is set at three hundred million euro (EUR 300,000,000.-) divided into three hundred million (300,000,000) shares. Each authorized share has a nominal value of one euro (EUR 1.-).

The Board of Directors is authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Board of Directors within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Board of Directors may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the Board of Directors or of any person duly authorized and empowered by the Board of Directors for this purpose.

7.2. The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right.

Art. 8. Beneficiary Unit. In addition to the ordinary shares, the Company has issued one (1) beneficiary unit ("part bénéficiaire"), with a nominal value of ten euro (10.- EUR), pursuant to Article 37 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Beneficiary Unit").

The holder of the Beneficiary Unit shall, for any distribution made by the Company pursuant to Article 33 and/or 34 hereafter, be entitled to a distribution in the aggregate amount of ten euro (EUR 10.-).

Subject to the provisions of these Articles of Incorporation, the holder of the Beneficiary Unit shall not interfere with the management of the Company. The holder of the Beneficiary Unit shall neither participate nor vote at any general meeting of shareholders of the Company, except in relation to any general meeting of shareholders of the Company dealing with any of the Super-Majority Veto Matters set out in article 30.

Art. 9. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own shares. The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Chapter III. - Board of Directors, Auditors

Art. 10. Board of Directors. The Company shall be managed by a board of directors, composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves (the "Board of Directors"). If and as long as the Company has only one (1) shareholder, the Board of Directors may comprise one (1) member only.

The members of the Board of Directors will be appointed by the general meeting of shareholders, who will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for reappointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to qualify the appointed members of the Board of Directors as class A director (the "Class A Director") or class B director (the "Class B Director").

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining members of the Board of Directors may elect by co-optation a new director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 11. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

Art. 12. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The remuneration and other benefits granted to the person(s) to whom the daily management has been entrusted must be reported annually by the Board of Directors to the general meeting of shareholders.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Director or by the joint signatures of any two (2) members of the Board of Directors.

However, if the shareholders have qualified the Directors as Class A Directors or as Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

Art. 13. Reserved Matters. The following matters (the "Reserved Matters") do not fall within the scope of the daily management of the Company and require a resolution of the Board of Directors, without prejudice to the Super Majority Veto Matters set out hereafter:

(i) approval of the annual operating and investment budget, and approval of investments and expenses exceeding the approved budget by more than 2 per cent, in aggregate;

(ii) the granting of any security interest on the shares and other equity instruments of the Company, and to the extent applicable, of its Subsidiaries, as well as the granting of securities on its assets, such as a mortgage, a mandate to grant a mortgage or a pledge on the assets or business or granting any guarantee or other security, in each case exceeding a value of two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000.-) or exceeding an annual aggregate value of two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000.-);

(iii) the hiring of advisors, excluding auditors and tax advisors, on terms providing for a remuneration in each case annually exceeding an amount of two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000.-);

(iv) issuance of bonds, entering into credit agreements or financing agreements or otherwise incurring or assuming debt for an amount exceeding three hundred fifty thousand euro (EUR 350,000.-) per transaction or three hundred fifty thousand euro (EUR 350,000.-) in aggregate;

(v) any sale of assets (including shares), individually or on an annual basis, in excess of four hundred thousand euro (EUR 400,000.-), except if already provided in the annual budget duly approved pursuant to (i) here above;

(vi) any capital expenditures, individually or on an annual basis, in excess of three hundred fifty thousand euro (EUR 350,000.-), except if already provided in the annual budget duly approved pursuant to (i) here above;

(vii) any decision with respect to any material litigation proceedings (issuing a writ of summons, filing written submissions, filing an appeal, arbitration proceedings, etc.) or any settlements in court in each case with an amount in dispute in excess of two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000.-);

(viii) material transactions with any of the shareholders and directors of the Company or with any affiliates thereof;

(ix) any change to, termination or entering into of employment or service agreements with, or appointment, or dismissal of, managing directors or administrateurs délégués, as the case may be, of the Company or of any of its Subsidiaries (the "Group"), in each case providing for an annual base gross remuneration exceeding an amount of two hundred thousand euro (EUR 200,000.-);

(x) the change in the accounting principles applicable to Company or any of its Subsidiaries;

(xi) acquisition, sale or leasing of real estate property, except as provided in the annual budget duly approved pursuant to (i) here above;

(xii) creation, acquisition, or disposal of any Subsidiary or branch office of the Company, the subscription, acquisition or disposal of any securities and the acquisition or disposal of any participation in any entity whatsoever;

(xiii) any joint venture agreements;

(xiv) proposal to the shareholders of the Company to merge, dissolve and liquidate or otherwise restructure the Company (including any contribution in or by the Company of its business as a whole or of a division of the Company);

(xv) the request or filing for judicial restructuring;

(xvi) any decision or agreement regarding the licence, acquisition, transfer, sale, pledge, protection or enforcement of any intellectual property rights;

(xvii) organisational chart and strategic human resources policies, including any decisions with respect to the recruitment and dismissal of employees with a gross salary exceeding two hundred thousand euro (EUR 200,000.-) and all decisions with respect to their remuneration package;

(xviii) the adoption of an option plan and the issuance and allocation of any securities within the limits of the authorised capital, if applicable, in execution of such option plan and the adoption of any other benefit or bonus scheme;

(xix) creation or dissolution and liquidation of the Company;

(xx) contracts outside the ordinary course of business having an impact of more than three hundred fifty thousand euro (EUR 350,000.-) in aggregate and contracts that cannot be terminated with a notice period of less than six months;

(xxi) any material changes to insurance coverage and policies;

(xxii) concluding any agreements with respect to financial instruments (e.g. futures, forward rate agreements, etc.);

(xxiii) strategic decisions and modification of the nature of the activities of the Company; and

(xxiv) any decisions on how to vote at the general meetings of a Subsidiary of the Company with respect to any of the matters referred to in this Article 13 and with respect to the appointment, dismissal, remuneration and the granting of discharge from liability to the relevant Subsidiary's directors, managers and statutory auditor for the performance of their mandate.

Any of the aforementioned Reserved Matters shall require the express prior approval of the Board of Directors of the Company, without prejudice to the Super Majority Veto Matters (as defined hereafter).

Art. 14. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by majority vote of the directors present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least five (5) Business Days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting, the agenda and the nature of the business to be transacted and a copy of all proper documentation required to discuss and resolve upon the items on the agenda shall also be attached to such notice. The notice may be waived by properly

documented consent of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

The meetings of the Board of Directors shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg only. For each financial year of the Company, at least four (4) meetings of the Board of Directors shall be held.

Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Board of Directors as his proxy. Any member of the Board of Directors may represent one or several members of the Board of Directors.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of (i) at least half (1/2) of the members of the Board of Directors holding office and (ii) the presence or representation of at least one (1) Class A Director (if any). Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting. In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the right to cast the deciding vote (the "Casting Vote"). The Casting Vote shall be personal to the Chairman and will not transfer to any other member of the Board of Directors acting as chairman pro tempore.

One or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting and shall be initiated from the Grand Duchy of Luxembourg only. The Board of Directors may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

In case of urgency only, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

Art. 15. Resolutions of the Board of Directors. The resolutions of the Directors shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions adopted by the Directors as well as of the minutes of the general meeting of shareholders, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly.

The resolutions adopted by the single Director shall be documented in writing and signed by the single Director.

Art. 16. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 17. Conflicts of Interest. If any member of the Board of Directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall disclose such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction.

Such transaction and such Director's interest therein shall be disclosed in a special report to the next general meeting of shareholders before any vote by the latter on any other resolution.

If the Board of Directors only comprises one (1) member it suffices that the transactions between the Company and its director, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that a member of the Board of Directors, or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 18. Directors' Liability - Indemnification. No member of the Board of Directors commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Members of the Board of Directors are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Directors, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been director, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as

to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 19. Confidentiality. Even after cessation of their mandate or function, any member of the Board of Directors, as well as any person who is invited to attend a meeting of the Board of Directors, shall not disclose information on the Company, the disclosure of which may have adverse consequences for the Company, unless such divulgation is required (i) by a legal or regulatory provision applicable to sociétés anonymes or (ii) for the public benefit.

Art. 20. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors, who need not be shareholders themselves.

The statutory or independent auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

Art. 21. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 22. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the first Wednesday of June at 10:00 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following Business Day.

Art. 23. Other General Meetings. The Board of Directors or the statutory auditor(s) (if any) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 24. Notice of General Meetings. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight (8) Business Days prior to the meeting to each shareholder, and, in case such shareholders' meeting shall resolve upon a Super Majority Veto Matter, to the Beneficiary Unit holder at the address in the register of shareholders and/or the register of Beneficiary Units. However, general meetings of shareholders dealing with Super Majority Veto Matters shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least twenty-one (21) Business Days prior to the meeting to each shareholder and to the Beneficiary Unit holder.

Any shareholder and, if required, the Beneficiary Unit holder, may participate in a meeting of shareholders by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Board of Directors may determine all other conditions which must be fulfilled by shareholders in order to attend a meeting of shareholders.

The convening notice sent to the shareholders and, if required, to the Beneficiary Unit holder, will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders and, if required, the Beneficiary Unit holder, are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 25. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder. The Board of Directors may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by visioconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 26. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors or, in their absence, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 27. Adjournment. The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 28. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers ("formulaires") expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the Business Day immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be the presence or representation of one half (1/2) plus one (1) of all the shares issued and outstanding. Resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) plus one (1) of all the shares issued and outstanding. In order for the proposed resolutions to be adopted,

and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Art. 29. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Art. 30. Super Majority Veto Matters. For the purposes of the Articles, the following terms shall have the meanings given to them below:

"Affiliate" means a Holding Company or a Subsidiary;

"Business Day" means a day, other than a Saturday or Sunday, on which banks are open for business in Luxembourg;

"Change of Control" means any of the following:

(a) GIMV not having the power (whether by way of ownership of shares, proxy, contract, agency or otherwise) to do both of the following:

(i) cast, or control the casting of, more than 50 per cent, of the maximum number of votes that might be cast at a general meeting of the shareholders in the Company; and

(ii) give directions with respect to the operating and financial policies of the Company with which the directors of the Company are obliged to comply; or

(b) GIMV not owning (directly or indirectly) such number of shares as shall give the holder more than 50 per cent, of the maximum number of votes that might be cast at a general meeting of the shareholders of the Company; or

(c) Any person (whether alone or acting in concert) other than GIMV having the power to appoint or remove the majority of the directors of the Company; or

(d) VCST Renatus ceasing to be a direct wholly-owned Subsidiary of the Company or (with effect from the Restructuring Date) VCST IP ceasing to be a direct wholly-owned Subsidiary of VCST Renatus (ignoring for this purpose the one share in VCST IP owned by Surface Treatment Company BVBA);

"Class A Hybrid Instrument" means the class A hybrid instrument entered into by the Company and the Class A Hybridholders, from time to time;

"Class A Hybrid Register" means the register of the holders of the Class A Hybrids kept by or on behalf of the Company at the registered office of the Company;

"Class A Hybridholder" means, in relation to the Class A Hybrids, the person in whose name a Class A Hybrid is registered from time to time as evidenced by the Class A Hybrid Register; and Class A Hybridholders shall be construed accordingly;

"Class A Hybrids" means the class A hybrids as constituted by the Class A Hybrid Instrument;

"Class A Warrant Instrument" means the class A warrant instrument entered into by the Company and the Class A Warrantholders, from time to time;

"Class A Warrant Register" means the register of the holders of the Class A Warrants kept by or on behalf of the Company at the registered office of the Company;

"Class A Warrantholder" means, in relation to the Class A Warrants, the person in whose name a Class A Warrant is registered from time to time as evidenced by the Class A Warrant Register; and Class A Warrantholders shall be construed accordingly;

"Class A Warrants" means the class A warrants as constituted by the Class A Warrant Instrument;

"Class B Hybrid Instrument" means the class B hybrid instrument entered into by the Company and the Class B Hybridholders, from time to time;

"Class B Hybrid Register" means the register of the holders of the Class B Hybrids kept by or on behalf of the Company at the registered office of the Company;

"Class B Hybridholder" means, in relation to the Class B Hybrids, the person in whose name a Class B Hybrid is registered from time to time as evidenced by the Class B Hybrid Register; and Class B Hybridholders shall be construed accordingly;

"Class B Hybrids" means the class B hybrids as constituted by the Class B Hybrid Instrument;

"Class B Warrant Instrument" means the class B warrant instrument entered into by the Company and the Class B Warrantholders, from time to time;

"Class B Warrant Register" means the register of the holders of the Class B Warrants kept by or on behalf of the Company at the registered office of the Company;

"Class B Warrantholder" means, in relation to the Class B Warrants, the person in whose name a Class B Warrant is registered from time to time as evidenced by the Class B Warrant Register; and Class B Warrantholders shall be construed accordingly;

"Class B Warrants" means the class B warrants as constituted by the Class B Warrant Instrument;

"EBITDA" shall have the meaning given to such term in the ISWHA;

"Enterprise Value" means the price obtainable on a sale of all the issued shares of the Company on a fully diluted basis (including following the exercise in full of the Warrants and the conversion in full of the Hybrids) of whatever class between a willing buyer and a willing seller (on the assumption that the entire issued share capital of the Company is being sold for cash) free of any cash and any indebtedness that is outstanding under the financing arrangements of the Group;

"GIMV" means Gimv NV and Adviesbeheer Gimv Buyouts & Growth 2007 NV;

"Group" means the Company and each of its Subsidiaries from time to time;

"Holding Company" means any undertaking (wherever incorporated or constituted):

(a) which holds a majority of the shareholders' or members' voting rights in another undertaking, or
(b) which is a shareholder or member of another undertaking and has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body of that undertaking, or

(c) which is a shareholder or member of another undertaking and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders or members of that undertaking, a majority of the shareholders' or members' voting rights,

in each case whether directly or indirectly through one or more undertakings;

"Hybridholders" means the Class A Hybridholders and the Class B Hybridholders;

"Hybrid Instruments" means the Class A Hybrid Instrument and the Class B Hybrid Instrument;

"Hybrids" means the Class A Hybrids and the Class B Hybrids;

"Institutional Equity Providers" means the institutional equity providers of the Company from time to time, currently comprising GIMV NV, Adviesbeheer Gimv Buyouts & Growth 2007 NV, LRM and NIBC Principal Investments Equity B.V.;

"ISWHA" means the investment, shareholders', warrantholders' and hybridholders' agreement dated 23 July 2009 as amended from time to time between GIMV, LRM, NIBC Principal Investments Equity B.V. and the Company (together with any person acceding to such agreement);

"Listing" means the admission to trading of all or any part of the share capital of any member of the Group from time to time or any Holding Company of the Company (other than an Institutional Equity Provider) on any recognised investment exchange or any regulated market or any other sale or issue by way of flotation or public offering (or any equivalent circumstances) of any shares in any such person in any jurisdiction;

"LRM" means Limburgse Reconversie Maatschappij NV;

"Post Restructuring Date" means the date falling four (4) years after the the Restructuring Date, as defined in the ISWHA.

"Subsidiary" means any undertaking (wherever incorporated or constituted) in relation to which another undertaking is its Holding Company;

"VCST IP" means VCST Industrial Products BVBA;

"Warrant Instruments" means the Class A Warrant Instrument and the Class B Warrant Instrument;

"Warrantholders" means the Class A Warrantholders and the Class B Warrantholders; and

"Warrants" means the Class A Warrants and the Class B Warrants.

Notwithstanding the provisions set out herebefore, the following matters shall be approved by the shareholders of the Company, subject to the prior approval by the holder of the Beneficiary Unit, (the "Super Majority Veto Matters").

(i) any alteration to the Articles of Association of the Company or any of the constitutional documents (including the by-laws) of VCST IP or, if such alteration materially prejudices the rights of the Warrantholders or the Hybridholders, any of the Company's Subsidiaries;

(ii) any consolidation, sub-division or reduction of the share capital of the Company or any change to the rights attached to any class of shares or other securities (including the issue of any new class of shares or other securities which could indirectly affect the rights attaching to any existing class of shares or other securities) of the Company;

(iii) the declaration or payment of any dividend (whether final or interim) or other distribution (including a return of capital, a share repurchase, a profit participation or otherwise) by the Company or by any of its Subsidiaries except where such Subsidiary is a wholly-owned member of the Group and that dividend or other distribution is being paid to another wholly-owned member of the Group;

(iv) the exercise by GIMV and LRM of the Right of First Offer (as such term is defined in the Warrant Instruments and Hybrid Instruments);

(v) up to 1 January 2015, any Sale, Change of Control or Listing, unless the exit price determines (i) until the Post Restructuring Date, an Enterprise Value for the Group of equal to, or greater than, one hundred fifty-five million euro (EUR 155,000,000.-); or (ii) from the Post Restructuring Date, either (a) an Enterprise Value for the Group of equal to, or greater than, one hundred fifty-five million euro (EUR 155,000,000.-), or (b) an Enterprise Value multiple for the Group of equal to, or greater than, 5.5x LTM EBITDA;

(vi) any material change in the nature of the business of the Group;

(vii) the acquisition or disposal of businesses, shares, assets or properties, whether by a single transaction or a series of transactions (and including through the entry into of a joint venture), involving expenditure or proceeds of more than ten million euro (EUR 10,000,000.-) by the Company or any of its Subsidiaries;

(viii) the entry into any contract, or series of related contracts, involving capital expenditure to be spent in a financial year which, when aggregated with capital expenditure already spent and committed to be spent in that financial year under existing contracts, exceeds 10% of the consolidated turnover of the Group for the previous financial year;

(ix) any entry into of any related party transaction, or series of related transactions by the Company or any of its Subsidiaries, which either (i) is not on arms length terms; or (ii) is material in the context of the Group (materiality to be determined by reference to the transaction being of more than a five year term and/or involving an expenditure of more than two million five hundred thousand euro (EUR 2,500,000.-) per year); and

(x) any issuance of any financial debt (including any debt like instruments, e.g. preference shares) by the Company or any member of the Group, unless such new financial debt does not exceed, when taken together with the existing financial debt at that time but excluding any existing financial debt which is to be refinanced contemporaneously with the issue of that new financial debt, an amount equal to 2.5x EBITDA for the previous financial year and subject to customary exceptions, including but not limited to non-material operational leases of business equipment (for example, IT, cars, etc.) (materiality to be determined by reference to such customary exceptions having an annual cost per year in excess of one million euro (EUR 1,000,000.-), as detailed in the consolidated profit and loss account for the Group). No loans may be advanced to any member of the Group by (or on behalf of) any Institutional Equity Provider (or any of their Affiliates) and no Institutional Equity Provider shall acquire, by way of transfer, sub-participation or otherwise, an interest in any loan advanced to any member of the Group.

In the event that one of the Super Majority Veto Matters shall be on the agenda of a general meeting of shareholders of the Company, the Board of Directors of the Company shall procure that a written request for the approval of such Super Majority Veto Matter is sent to the holder of the Beneficiary Unit at least twenty-one (21) Business Days before the date of the general meeting of shareholders (the "Super Majority Veto Matter Notice").

The Super Majority Veto Matter Notice shall be validly given to the holder of the Beneficiary Unit if:

- (i) delivered by hand (with written confirmation of receipt);
- (ii) sent by e-mail (with confirmation by registered mail or an internationally recognised courier company within three Business Days);
- (iii) sent by fax (with confirmation by registered mail or an internationally recognised courier company within three Business Days); or
- (iv) sent by registered mail or an internationally recognised courier company.

If the holder of the Beneficiary Unit fails to respond in writing to the Super Majority Veto Matter Notice within twenty (20) Business Days of receipt, the holder of the Beneficiary Unit shall be deemed to have approved the Super Majority Veto Matter, irrespective of his attendance at the general meeting of shareholders.

Super Majority Veto Matters in order to be duly adopted require, in addition to the approval of the holder of the Beneficiary Unit, a general meeting of shareholders, at which the quorum and majority requirements for an amendment of the present Articles of Association are fulfilled.

Furthermore, the general meeting of shareholders of the Company shall be exclusively entitled to take the decisions in relation to the exercise by the Company of its shareholders' rights at any general meetings of shareholders of VCST Renatus S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg as a société à responsabilité limitée, having its registered address at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg ("VCST Renatus") in respect of matters which are equivalent to the Super Majority Veto Matters. To this effect, the general meeting of shareholders of the Company shall instruct the board of directors to appoint any duly authorised person to represent the Company at any general meeting of shareholders of VCST Renatus and to execute the Company's shareholders rights in accordance with the decision of the general meeting of shareholders of the Company, duly convened to resolve on Super Majority Veto Matters.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 31. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 32. Adoption of Financial Statements. The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 33. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by

carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders, each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 34. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable Law

Art. 35. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at five thousand euro.

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 9.30 a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatre août,

par-devant nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "VCST Holdco Lux S.A.", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 23 juillet 2009, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la "Société"). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Maître Laurent SCHUMMER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Maître Rebecca UNVERZAGT, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître Pierre-Alexandre LECHANTRE, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la société à concurrence de neuf millions neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 9.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-un mille euros (EUR 31.000,-) à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-).

2 Émission de neuf millions neuf cent soixante-neuf mille (9.969.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

3 Prise d'acte de la renonciation par tous les actionnaires existants de la Société à leur droit préférentiel de souscription et acceptation de la souscription de ces nouvelles actions par les actionnaires existants.

4 Émission de une (1) part bénéficiaire, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-), ayant les droits et privilèges tels qu'indiqués dans les statuts de la Société suite à leur refonte (la "Part Bénéficiaire").

5 Acceptation de la souscription de la Part Bénéficiaire par GE Corporate Finance Bank SAS.

6 Refonte intégrale des statuts de la Société sans modification de l'objet social.

7 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf millions neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 9.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-un mille euros (EUR 31.000,-) à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'émettre neuf millions neuf cent soixante-neuf mille (9.969.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que tous les actionnaires existants de la Société ont décidé de renoncer à leur droit préférentiel de souscription en ce qui concerne l'émission de ces nouvelles actions.

Souscription - Paiement

A ensuite comparu Maître Laurent SCHUMMER, agissant en sa qualité de mandataire de (i) GIMV NV, une société anonyme de droit public constituée et régie par le droit Belge, ayant son siège social à Karel Oomsstraat 37, 2018 Anvers, Belgique et enregistrée avec le Registre des sociétés d'Anvers sous le numéro 0220.324.117 ("GIMV"), (ii) Adviesbeheer GIMV Buyouts & Growth 2007 NV, une société anonyme constituée et régie par le droit Belge, ayant son siège social à Karel Oomsstraat 37, 2018 Anvers, Belgique et enregistrée avec le Registre des sociétés d'Anvers sous le numéro 0887.141.115, (iii) Limburgse Reconversie Maatschappij NV, une société anonyme constituée et régie par le droit Belge, ayant son siège social à Kempische Steenweg 555,3500 Hasselt, Belgique et enregistrée avec le Registre des sociétés d'Hasselt sous le numéro d'entreprise 0452.138.972 ("LRM") et (iv) NIBC Principal Investments Equity B.V., une société constituée et régie par le droit néerlandais, ayant son siège social à Carnegieplein 4, 2517KJ, Gravenhage, Pays-Bas et enregistrée avec le Registre du Commerce de 's-Gravenhage sous le numéro 27262274 ("NIBC"), en vertu de quatre (4) procurations qui resteront annexées au présent acte pour y être enregistré avec lui (les "Souscripteurs").

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte des Souscripteurs aux actions nouvellement émises par la Société et de libérer la valeur nominale de ces actions nouvellement émises par un apport en numéraire comme suit:

Nom du Souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Capital social souscrit	Capital social libéré
GIMV	4,761,495 actions	EUR 4.761.495	EUR 4,761,495
GIMV	348,915 actions(*)	EUR 348.915	EUR 149,535
AGB&G2007	529,055 actions	EUR 529.055	EUR 529,055
LRM	2,667,705 actions	EUR 2.667.705	EUR 2,667,705
NIBC	1,661,830 actions	EUR 1.661.830	EUR 1,661,830
Total:	9,969,000 actions	EUR 9.969.000	EUR 9,769,620

(*) actions partiellement libérées

Le montant de neuf millions sept cent soixante-neuf mille six cent vingt euros (EUR 9.769.620,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter lesdites souscriptions et paiements et d'émettre les neuf millions neuf cent soixante-neuf mille (9,969,000) nouvelles actions aux Souscripteurs tels qu'indiqués ci-dessus.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'émettre la Part Bénéficiaire, laquelle aura les droits et privilèges tels qu'indiqués dans les statuts de la Société suite à leur refonte.

Souscription - Paiement

A ensuite comparu Maître Laurent SCHUMMER, agissant en sa qualité de mandataire de GE Corporate Finance Bank SAS, ayant son siège social au 30 Berkeley Square, Londres W1J6EW, Royaume Uni ("GE Bank SAS") en vertu d'une (1) procuration donnée le 29 juillet 2009 et qui restera annexée au présent acte pour y être enregistré avec lui.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de GE Bank SAS à la Part Bénéficiaire, ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) et de libérer intégralement la valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) en espèces ("l'Apport").

Le montant de dix euros (EUR 10,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Le comparant déclare que conformément aux articles 37 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport a été rédigé le 4 août 2009 et signé par Deloitte S.A., une société anonyme régie par le droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg et enregistrée avec le Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-67.895, dans lequel la Part Bénéficiaire est décrite.

Le comparant a produit le prédit rapport, lequel contient les conclusions suivantes:

"Sur base des procédures appliqués tels que décrites ci-dessus, rien n'a attiré notre attention qui nous amènerait à croire que la valeur de l'Apport ne correspond pas au moins aux droits financiers attachés à la part bénéficiaire émise."

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter ladite souscription et libération et d'émettre la Part Bénéficiaire à GE Bank SAS.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de procéder à la refonte intégrale des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

Chapitre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il existe par les présentes une société anonyme (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les "Lois") et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut comporter un actionnaire unique, propriétaire de la totalité des actions, ou plusieurs actionnaires.

La Société adopte la dénomination "VCST Holdco Lux S.A."

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts pour toute modification des Statuts, et conformément à l'article 34 des Statuts, sans préjudice des dispositions impératives des Lois.

Chapitre II. - Capital, Actions, Part bénéficiaire

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) divisé en dix millions (10.000.000) d'actions, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les droits et obligations inhérents aux actions sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois. En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Chaque action donne droit à une voix.

Les actions seront nominatives uniquement et ne sont pas convertibles en actions au porteur.

Les actions sont librement cessibles.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Concernant les actions nominatives, un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions (s'il y en a), l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit acceptation des Statuts et des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Capital Autorisé, Augmentation et Réduction du Capital Social.

7.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à trois cent millions d'euros (EUR 300.000.000,-) divisé en trois cent millions (300.000.000) d'actions. Chaque action autorisée a une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Conseil d'Administration à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre, ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Conseil d'Administration.

7.2 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription.

Art. 8. Part Bénéficiaire. En plus des actions ordinaires, la Société a émis une (1) part bénéficiaire, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-), conformément à l'article 37 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Part Bénéficiaire").

Lors de chaque distribution effectuée par la Société conformément aux articles 33 et/ou 34 ci-après, le détenteur de la Part Bénéficiaire a droit à une distribution d'un montant total de dix euros (EUR 10.-).

Sauf disposition contraire de ces Statuts, le détenteur de la Part Bénéficiaire ne doit pas s'immiscer dans la gestion de la Société. Le détenteur de la Part Bénéficiaire ne doit ni participer, ni voter à aucune assemblée générale des actionnaires de la Société à l'exception des assemblées générales des actionnaires de la Société relatives à l'un des Domaines soumis au Droit de Veto tels qu'indiqués à l'article 30.

Art. 9. Rachat d'actions. La Société peut racheter ses propres actions. L'acquisition et la détention de ses propres actions s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

Chapitre III. - Conseil d'administration, Commissaires aux Comptes

Art. 10. Gestion. La Société est gérée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires (le "Conseil d'Administration"). Si et aussi longtemps que la Société ne comptera qu'un (1) actionnaire, le Conseil d'Administration pourra être composé d'un (1) seul membre.

Les membres du Conseil d'Administration seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne pourra excéder six (6) ans. Ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires pourra décider de qualifier les membres désignés du Conseil d'Administration comme administrateur de catégorie A (les "Administrateurs de Catégorie A") ou administrateur de catégorie B (les "Administrateurs de Catégorie B").

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les membres restants du Conseil d'Administration peuvent élire par cooptation un nouvel administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui devra ratifier cette cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au(x) commissaires(s) aux comptes relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La rémunération et les autres avantages accordés au(x) personne(s) auxquelles la gestion journalière de la Société a été confiée devront être rapportés annuellement par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de l'Administrateur unique ou par la signature conjointe de deux (2) membres du Conseil d'Administration.

Toutefois, si les actionnaires ont qualifié les Administrateurs de Catégorie A ou d'Administrateurs de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B.

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Domaines Réservés. Les domaines suivants (les "Domaines Réservés") ne rentrent pas dans le champ d'application de la gestion journalière de la Société et requièrent une résolution du Conseil d'Administration, sans préjudice aux Domaines soumis au Droit de Veto:

(i) approbation du budget annuel opérationnel et d'investissement, et approbation des investissements et des dépenses excédant le budget approuvé de plus de 2 pourcent au total;

(ii) l'attribution de sûretés sur les actions et autres instruments de capitaux de la Société et, dans la mesure du possible, sur ses Filiales ainsi que l'attribution de sûretés sur ses actifs, tel qu'une hypothèque, un mandat en vue d'allouer une hypothèque ou un gage sur les actifs ou fonds de commerce ou l'attribution de toute garantie ou autre sûreté, dans chaque cas excédant une valeur de deux cents cinquante mille euros (EUR 250,000.-) ou excédant une valeur annuelle totale d'un montant total de deux cents cinquante mille euros (EUR 250,000.-);

(iii) le recrutement de conseillers à l'exclusion de commissaires aux comptes et conseillers fiscaux, donnant lieu à une rémunération individuelle annuelle excédant la somme de deux cents cinquante mille euros (EUR 250,000.-);

(iv) l'émission d'obligations, la conclusion de contrats de crédit ou de financement ou autrement entraînant ou portant la dette à un montant excédant trois cents cinquante mille euros (EUR 350,000.-) par transaction ou trois cents cinquante mille euros (EUR 350,000.-) au total;

(v) toute vente d'actifs (y compris des actions), individuelle ou sur base annuelle, excédant quatre cents mille euros (EUR 400.000.-) sauf si telle vente était déjà prévue dans le budget annuel dûment approuvé conformément au point (i) ci-dessus;

(vi) toute dépense en capital, individuelle ou sur base annuelle, excédant trois cents cinquante mille euros (EUR 350,000.-), sauf si telle dépense était déjà prévue dans le budget annuel dûment approuvé selon (i) ci-dessus;

(vii) toute décision relative à des procédures judiciaires significatives (dépôt d'une assignation, ester en justice, recours en appel, procédures d'arbitrage, etc.) ou à toute résolution judiciaire dans tous les cas où la valeur du litige excède deux cents cinquante mille euros (EUR 250.000.-);

(viii) des transactions significatives avec les actionnaires et administrateurs de la Société ainsi que dans toute Filiale de celle-ci;

(ix) toute modification, résiliation ou conclusion de contrats de travail ou contrats de service avec ou nomination, ou licenciement, de directeurs généraux ou administrateurs délégués de la Société, selon le cas, ou de toute Filiale (le "Groupe"), donnant lieu à une rémunération annuelle brute excédant la somme de deux cents mille euros (EUR 200,000.-);

(x) la modification des principes comptables applicables à la Société ou ses Filiales;

(xi) l'acquisition, la vente ou l'octroi d'un crédit-bail de toute propriété immobilière, à l'exception de ce qui a été dûment approuvé dans le budget annuel, conformément au point (i) ci-dessus;

(xii) la création, l'acquisition ou la disposition des Filiales ou succursales de la Société, la souscription, l'acquisition ou la disposition de toute sûreté ainsi que l'acquisition ou la disposition de toute participation dans une quelconque entité;

(xiii) toute contrat de partenariat;

(xiv) la proposition aux actionnaires de la Société de fusionner, dissoudre et liquider ou autrement restructurer la Société (y compris toute contribution dans ou par la Société de toute ou partie de son fonds de commerce);

(xv) la demande ou enregistrement d'une restructuration judiciaire;

(xvi) toute décision ou contrat relatif à la licence, l'acquisition, le transfert, la vente, la mise en gage, la protection ou l'exécution de tout droit de propriété intellectuelle;

(xvii) les règles relatives à la structure d'organisation et des ressources humaines, y compris toute décision relative au recrutement ou licenciement d'employés ayant un salaire annuel brut excédant deux cents mille euros (EUR 200.000.-) ainsi que toute décision relative à leur rémunération;

(xviii) l'adoption d'un plan d'options et l'émission et l'attribution de toute sûreté dans les limites du capital autorisé, si applicable, en exécution d'un tel plan d'options et l'adoption de tout autre schéma de bénéfices ou de bonus;

(xix) la création ou la dissolution et la liquidation de la Société;

(xx) les contrats étrangers à la gestion journalière ayant un impact de plus de trois cents cinquante mille euros (EUR 350.000.-) au total ainsi que les contrats qui ne peuvent être résiliés avec un préavis de moins de six mois;

(xxi) tout changement significatif relatif à la couverture et polices d'assurances;

(xxii) la conclusion de tout contrat relatif à des instruments financiers (p.ex. des "futures", des "forward rate agreements", etc.);

(xxiii) toute décision stratégique et toute modification relative à la nature de l'activité de la Société; et

(xxiv) toute décision sur le procédé de vote lors des assemblées générales d'une Filiale de la Société relatif aux domaines dont référence est faite dans cet Article 13 et relatif à la nomination, le licenciement, la rémunération ou l'attribution d'une décharge de responsabilité à un administrateur, gérant ou commissaire aux comptes d'une Filiale pour l'exercice de leurs fonctions;

Tous les Domaines Réservés précités requièrent l'approbation préalable et expresse du Conseil d'Administration et ce, sans préjudice aux Domaines soumis au Droit de Veto, tels que définis ci-après.

Art. 14. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut nommer parmi ses membres un président (le "Président"). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le "Secrétaire").

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, cinq (5) Jours Ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion, l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter et sera accompagnée de toute la documentation requise afin de pouvoir discuter et adopter une décision sur tous les points cités à l'ordre du jour. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil d'Administration. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront au Grand-Duché de Luxembourg uniquement. Au cours de chaque exercice social de la Société, au moins quatre (4) réunions du Conseil d'Administration devront être tenues.

Tout membre du Conseil d'Administration pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire. Tout membre du Conseil d'Administration pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer que si (i) au moins la moitié (1/2) des membres du Conseil d'Administration en fonction est présente ou représentée et (ii) si au moins un (1) des Administrateurs de Catégorie A (s'il y en a) est présent ou représenté. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à cette réunion. En cas d'un partage des voix, le Président aura le droit d'exprimer la voix prépondérante (la "Voix Prépondérante"). La Voix Prépondérante appartient personnellement au Président et ne peut être transférée à un autre membre du Conseil d'Administration agissant temporairement en tant que président.

Un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion et initiée depuis le Grand-Duché de Luxembourg uniquement. Le Conseil d'Administration pourra déterminer toute autre règle concernant ce qui précède dans son règlement intérieur.

En cas d'urgence uniquement, une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil d'Administration, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Art. 15. Résolutions du Conseil d'Administration. Les résolutions des Administrateurs doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites adoptées par les Administrateurs aussi bien que les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires, destinés à être produit en justice ou ailleurs, pourront être signés par l'Administrateur unique ou par deux (2) Administrateurs agissant conjointement.

Les résolutions adoptées par l'Administrateur unique seront consignées par écrit et signées par l'Administrateur unique.

Art. 16. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 17. Conflits d'Intérêt. Si un membre du Conseil d'Administration de la Société a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Conseil d'Administration et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet d'une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires dans un rapport spécial et au plus tard avant tout vote ou toute autre décision.

Si le Conseil d'Administration comprend un membre unique, il suffit qu'il soit fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un membre du Conseil d'Administration ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel,

ou est administrateur, associé, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 18. Responsabilité des Administrateurs - Indemnisation. Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les membres du Conseil d'Administration sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout membre du Conseil d'Administration, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 19. Confidentialité. Même après la cessation de leur mandat ou fonction, tout membre du Conseil d'Administration, de même que toute personne invitée à participer à une réunion du Conseil d'Administration, ne devra pas dévoiler des informations sur la Société dont la divulgation pourrait avoir des conséquences défavorables pour celle-ci, à moins que cette révélation ne soit exigée par (i) une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou (ii) l'intérêt du public.

Art. 20. Commissaires aux Comptes. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Le(s) commissaire(s) aux comptes ou réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

Chapitre IV. - Assemblée Générale des Actionnaires

Art. 21. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois. L'actionnaire unique exerce les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 22. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier mercredi de juin à 10:00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

Art. 23. Autres Assemblées Générales. Le Conseil d'Administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Art. 24. Convocation des Assemblées Générales. Les assemblées générales des actionnaires se tiendront conformément à une convocation fixant les différents points de l'ordre du jour envoyée par lettre recommandée à chacun des actionnaires au moins huit (8) Jours Ouvrables avant l'assemblée, et, dans l'hypothèse où cette assemblée statuera sur un Domaine soumis au Droit de Vêto, au détenteur de la Part Bénéficiaire à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires et/ou dans le registre des Parts Bénéficiaires. Toutefois les assemblées générales des actionnaires statuant sur un Domaine

soumis au Droit de Vêto se tiendront après l'envoi d'une convocation fixant l'ordre du jour par lettre recommandée au moins vingt-et-un (21) Jours Ouvrables avant l'assemblée à chaque actionnaire ainsi qu'au détenteur de la Part Bénéficiaire.

Tout actionnaire et le détenteur de la Part Bénéficiaire, selon le cas, peut participer à une assemblée des actionnaires par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à l'assemblée.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires afin de participer à une assemblée des actionnaires.

La convocation envoyée aux actionnaires et, le cas échéant, au détenteur de la Part Bénéficiaire, indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires et, le cas échéant, le détenteur de la Part Bénéficiaire, sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 25. Présence - Représentation. Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale d'actionnaires.

Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale des actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a besoin d'être lui-même actionnaire. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 26. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration ou, en leur absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 27. Prorogation. Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Le Conseil d'Administration doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 28. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;

- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et

- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le Jour Ouvrable précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera la présence ou la représentation des actions représentant la moitié (1/2) plus une (1) des actions émises. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) plus une (1) de toutes les actions émises. Afin d'adopter les résolutions proposées, et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Art. 29. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par les membres du bureau et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Art. 30. Domaines soumis au Droit de Vêto. Pour les besoins des Statuts, les termes suivants auront la signification telle que ci-dessous donnée:

"Changement de Contrôle" a l'une des significations suivantes;

(a) GIMV n'ayant pas le pouvoir (que ce soit par voie de propriété d'actions, de procurations, de contrats, de mandats ou autrement) pour faire cumulativement ce qui suit:

(i) émettre, ou contrôler l'émission, de plus de cinquante (50) pour cent du maximum du nombre de votes qui pourraient être émis lors d'une assemblée générale des actionnaires de la Société; et

(ii) donner des instructions relatifs à la politique opérationnelle et financière de la Société aux administrateurs de la Société; ou

(b) GIMV n'a pas la propriété (directe ou indirecte) d'un tel nombre d'actions pour que le détenteur puisse disposer de plus de cinquante (50) pour cent du nombre maximal des votes qui pourraient être émis lors d'une assemblée générale des actionnaires de la Société; ou

(c) Toute personne (agissant individuellement ou conjointement) autre que GIMV ayant le pouvoir de nommer ou faire révoquer la majorité des administrateurs de la Société; ou

(d) VCST Renatus cesse d'être une Filiale directe à part entière de la Société ou (avec effet à partir de la Date de Restructuration) VSCT IP cesse d'être une Filiale directe à part entière de VSCT Renatus (tout en ignorant ici le fait qu'une (1) action de VSCT IP est la propriété de Surface Treatment Company BVBA);

"Cotation" désigne l'admission de temps à autre à la cotation de tout ou partie du capital social de tout membre du Groupe ou de toute Société Holding de la Société (autre qu'un Fournisseur Institutionnel de Fonds en Capital) ou tout autre marché d'échange réglementé reconnu ou réglementé ou tout autre procédé de vente ou d'émission de cotation ou d'offre publique (ou tout autre procédé équivalent) de toute action à quelque individu que ce soit dans une juridiction quelconque;

"Date Postérieure de Restructuration" désigne la date échéant quatre (4) années après la Date de Restructuration, telle que définie dans le ISWHA;

"Détenteurs d'Hybrides" désigne les détenteurs d'Hybrides de Catégorie A et de Catégorie B;

"Détenteur d'un Hybride de Catégorie A" désigne, en relation avec les Hybrides de Catégorie A, la personne au nom de laquelle un Instrument Hybride de Catégorie A est inscrit de temps à autre dans le Registre des Hybrides de Catégorie A; et les Détenteurs d'Hybrides de Catégorie A sont désignés de manière concordante;

"Détenteur d'un Hybride de Catégorie B" désigne en relation avec les Instruments Hybrides de Catégorie B, la personne au nom de laquelle un Instrument Hybride de Catégorie B est inscrit de temps à autre dans le Registre des Hybrides de Catégorie B; et les Détenteurs d'Hybrides de Catégorie B sont désignés de manière concordante;

"Détenteurs de Warrants" désigne les Détenteurs de Warrants de Catégorie A et les Détenteurs de Warrants de Catégorie B; et

"Détenteur d'un Warrant de Catégorie A" désigne, en relation avec les Warrants de Catégorie A, la personne au nom de laquelle un Warrant de Catégorie A est inscrit de temps à autre dans le Registre des Warrants de Catégorie A; et les Détenteurs de Warrant de Catégorie A sont désignés de manière concordante;

"Détenteur de Warrant de Catégorie B" désigne, en relation avec les Warrants de Catégorie B, la personne au nom de laquelle un Warrant de Catégorie B est inscrit de temps à autre dans le Registre des Warrants de Catégorie B; et les Détenteurs de Warrants de Catégorie B sont désignés de manière concordante;

"EBITDA" a la signification donnée à ce terme dans le ISWHA;

"Filiale" désigne toute entreprise (quelque soit le lieu d'incorporation ou le lieu de constitution) dans laquelle une autre entreprise est la Société Holding;

"Fournisseurs Institutionnels de Fonds en Capital" désigne les fournisseurs institutionnels de fonds en capital de la Société de temps à autre, comprenant actuellement GIMV NV, Adviesbeheer Gimv Buyouts & Growth 2007 NV, LRM et NIBC Principal Investments Equity B.V.

"GIMV" désigne GIMV NV et Adviesbeheer Gimv Buyouts & Growth 2007 NV;

"Groupe" désigne la Société ainsi que toutes ses Filiales de temps en temps;

"Hybrides" désigne les Hybrides de Catégorie A ainsi que les Hybrides de Catégorie B;

"Hybrides de Catégorie B" désigne les hybrides de catégorie B tels que constitués par l'Instrument Hybride de Catégorie B;

"Hybrides de Catégorie A" désigne les hybrides de catégorie A tel que constitué par l'Instrument Hybride de Catégorie A;

"Instruments Hybrides" désigne les Instruments Hybrides de Catégorie A ainsi que les Instrument Hybrides de Catégorie B;

"Instrument Hybride de Catégorie A" désigne l'instrument hybride de catégorie A conclu par la Société et les Détenteurs d'Hybrides de Catégorie A, de temps à autre;

"Instrument Hybride de Catégorie B" désigne l'instrument hybride de catégorie B conclu par la Société et les Détenteurs d'Hybrides de Catégorie B, de temps à autre;

"Instruments de Warrants" désigne l'Instrument de Warrants de Catégorie A et de Catégorie B;

"Instrument de Warrant de Catégorie A" désigne l'instrument de warrant de catégorie A conclu par la Société et les Détenteurs de Warrants de Catégorie A, de temps à autre;

"Instrument de Warrant de Catégorie B" désigne l'instrument de warrant de catégorie B conclu par la Société et les Détenteurs de Warrants de Catégorie B, de temps à autre;

"ISWHA" désigne le contrat investissement, d'actionariat, de détention de warrants et d'hybrides conclu le 23 juillet 2009, tel que modifié de temps à autres, entre GIMV, LRM, NIBC Principal Investments Equity B.V. et la Société (y compris toute personne physique ou morale devenant partie à ce contrat);

"Jour Ouvrable" désigne un jour, autre que le samedi ou dimanche, où les banques sont ouvertes pour affaires au Luxembourg;

"LRM" désigne Limburgse Reconvertie Maatschappij NV;

"Partenaire" désigne une Société Holding ou une Filiale;

"Registre des Hybrides de Catégorie A" désigne le registre des Détenteurs d'Hybrides de Catégorie A tenu par ou au nom de la Société au siège statutaire de la Société;

"Registre des Hybrides de Catégorie B" désigne le registre des détenteurs d'hybrides de Catégorie B tenu par ou au nom de la Société au siège statutaire de la Société;

"Registre des Warrants de Catégorie A" désigne le registre des Détenteurs de Warrants de Catégorie A tenu par ou au nom de la Société au siège statutaire de la Société;

"Registre des Warrants de Catégorie B" désigne le registre des Détenteurs de Warrants de Catégorie B tenu par ou au nom de la Société au siège statutaire de la Société;

"Société Holding" désigne toute entreprise (quelque soit son endroit d'incorporation ou de constitution):

- (a) qui détient une majorité des droits de vote des actionnaires ou membres dans d'autres entreprises, ou
- (b) qui est actionnaire ou membre de tout autre entreprise et a le droit de nommer ou de révoquer une majorité des membres de l'administration, du directoire ou du conseil de surveillance de cette entreprise, ou
- (c) qui est actionnaire ou membre de toute autre entreprise et contrôle seul, conformément à un contrat conclu avec les autres actionnaires ou membres de cette entreprise, une majorité des droits de vote des actionnaires ou membres, dans tous les cas soit directement soit indirectement par intermédiaire d'une ou plusieurs entreprises;

"Valeur d'Entreprise" désigne le prix recevable lors d'une vente de toutes les actions émises de la Société sur une base diluée (y compris suite à l'exercice de tous les Warrants et la conversion totale des Hybrides) de quelque catégorie que ce soit entre un acheteur consentant et un vendeur consentant (à supposer que la totalité du capital social de la Société soit cédé en contre partie d'un paiement en numéraire) libre de tout numéraire et endettement exigible sous les arrangements financiers du Groupe;

"VCST IP" désigne VSCT Industrial Products BVBA;

"Warrants" désigne les Warrants de Catégorie A et les Warrants de Catégorie B;

"Warrants de Catégorie A" désigne les warrants de catégorie A tels que constitués par les Instruments de Warrant de Catégorie A;

"Warrants de Catégorie B" désigne les warrants de catégorie B tels que constitués par les Instruments de Warrant de Catégorie B;

Nonobstant les dispositions énoncées ci-dessus, les domaines suivants seront approuvées par les actionnaires de la Société, sous réserve de l'approbation préalable par le Détenteur de la Part Bénéficiaire, (les "Domaines soumis au Droit de Vêto"):

(i) toute modification des Statuts de la Société ou des documents constitutifs (y compris les statuts) de VSCT IP ou, si une telle modification porte préjudice aux droits des Détenteurs de Warrants ou aux Détenteurs d'Hybrides, de toute Filiale de la Société;

(ii) tout consolidation, subdivision ou réduction du capital social de la Société ou toute modification de quelque nature que ce soit des droits attachés à toute catégorie d'actions ou autres participations (y compris l'émission de toute nouvelle catégorie d'actions ou autres participations qui pourraient indirectement affecter les droits attachés à une catégorie d'actions ou de participations existante) de la Société;

(iii) la déclaration ou le paiement de tout dividende (final ou intermédiaire) ou toute autre distribution (y compris un retour de capital, un rachat d'actions, une participation au bénéfice ou autrement) par la Société ou par l'une de ses Filiales sauf lorsque cette Filiale est membre à cent pour cent du Groupe et qu'un dividende ou toute autre distribution soit sur le point d'être payée à un autre membre détenu à cent pour cent par le Groupe;

(iv) l'exercice par GIMV et LRM du Droit de Première Offre (ce terme étant défini dans les Instruments de Warrants et les Instrument Hybrides);

(v) jusqu'au 1^{er} janvier 2015, toute Vente, Changement de Contrôle ou Cotation, sauf si le prix de sortie détermine (i), jusqu'à la Date Postérieure de Restructuration, une Valeur d'Entreprise pour le Groupe qui soit égale, ou supérieure, à cent cinquante cinq millions euros (EUR 155,000,000.-); ou (ii) à compter de la Date Postérieure de Restructuration, soit (a) une Valeur d'Entreprise pour le Groupe égal ou supérieur à cent cinquante cinq millions euros (EUR 155,000,000.-), soit (b) une Valeur d'Entreprise multiple du Groupe égal ou supérieur à 5,5x LTM EBITDA;

(vi) tout changement matériel dans la nature du commerce du Groupe;

(vii) l'acquisition ou la vente de fonds de commerce, actions, actifs ou propriétés, soit par le biais d'une seule transaction, soit par le biais d'une série de transactions (y compris par le biais de la conclusion d'un partenariat commercial), comportant des dépenses ou des charges supérieures à dix millions d'euros (EUR 10,000,000.-) par la Société ou une de ses Filiales;

(viii) la conclusion de tout contrat ou série de contrats liés, comportant des dépenses en capital dans un exercice social qui, en combinaison avec des dépenses en capital déjà avenues et à venir lors de cet exercice social sous les contrats existants, excède de 10% le chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour l'exercice social précédent;

(ix) la conclusion de toute transaction ou série de transactions, liées par la Société ou l'une de ses Filiales, laquelle (i) n'est pas réalisée aux conditions de marché; ou (ii) qui soit matériel dans le contexte du Groupe (matérialité déterminée par référence à la transaction dont le terme est postérieur à cinq (5) années et/ou entraînant une dépense de plus de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2,500,000.-) par an); et

(x) toute émission de dette financière (y compris tout quasi-instrument de dette, comme par exemple des actions préférentielles) par la Société ou tout membre du Groupe, à moins que cette nouvelle dette financière n'excède pas, lorsque cumulé avec l'ensemble des dettes financières existantes à ce moment mais à l'exclusion toute dette financière existante qui doit être refinancée par l'émission de cette nouvelle dette financière, un montant égal à 2.5x EBITDA pour l'année financière précédente et soumis à des exceptions habituelles, y compris mais n'étant pas limité à des crédit-bails non significatifs de matériel d'équipement commercial (p.ex. IT, voitures, etc.) (seuil à déterminer par référence à de telles exceptions habituelles ayant un coût annuel excédant un million d'euros (EUR 1,000,000.-), tel que précisé dans les comptes consolidés du Groupe). Aucun prêt ne peut être attribué à tout autre membre du Groupe par (ou au nom de) un Fournisseur Institutionnel de Fonds en Capital (ou tout Partenaire) et aucun Fournisseur Institutionnel de Fonds en Capital ne peut acquérir, par voie de transfert, sous-participation ou autrement, un intérêt dans un prêt accordé à tout membre du Groupe.

Dans l'hypothèse où l'un des Domaines soumis au Droit de Vêto devait figurer à l'ordre du jour d'une assemblée générale des actionnaires de la Société, le Conseil d'Administration de la Société devra s'assurer que soit envoyé au préalable une demande écrite tendant à l'approbation d'un tel Domaine de Droit de Vêto à majorité qualifiée au détenteur de la Part Bénéficiaire et ce, au moins vingt-et-un (21) jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale des actionnaires (la "Notification du Domaine soumis au Droit de Vêto").

La Notification du Domaine soumis au Droit de Vêto est valablement donnée au le détenteur de la Part Bénéficiaire si:

(i) elle est délivrée en mains propres (avec un avis de réception écrit);

(ii) si elle est envoyée par e-mail (avec confirmation par lettre recommandée ou une société postale internationalement reconnue endéans trois (3) Jours Ouvrables);

(iii) si elle est envoyée par fax (avec confirmation par lettre recommandée ou une société postale internationalement reconnue endéans trois (3) Jours Ouvrables);

(iv) si elle est envoyée par lettre recommandée ou une société postale internationalement reconnue).

Si le détenteur de la Part Bénéficiaire omet de répondre par écrit à la Notification du Domaine soumis au Droit de Vêto endéans vingt (20) Jours Ouvrables de la réception, le détenteur de la Part Bénéficiaire est supposé avoir consenti au Domaine soumis au Droit de Vêto, nonobstant sa participation à l'assemblée générale.

Les Domaines soumis au Droit de Vêto nécessitent, afin d'être dûment adoptés, en sus de l'approbation par le détenteur de la Part Bénéficiaire, une assemblée générale des actionnaires remplissant les règles de quorums et de majorités requises pour une modification des présents Statuts.

Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a le droit exclusif de prendre les décisions relatives à l'exercice par la Société de ces droits d'actionnaires à une assemblée générale des actionnaires de VSCT Renatus S.à.r.l., société de droit luxembourgeois avec siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg ("VCST Renatus"), délibérant sur des domaines équivalents à des Domaines soumis au Droit de Veto. A cet effet, l'assemblée générale des actionnaires de la Société devra demander au conseil d'administration de nommer toute personne dûment autorisée à représenter la Société à toute assemblée générale des actionnaires de VSCT Renatus et d'exercer les droits d'actionnaires de la Société conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, dûment convoquée pour statuer sur les Domaines soumis au Droit de Veto.

Chapitre V. - Exercice Social, Comptes Annuels, Distribution des Bénéfices

Art. 31. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 32. Approbation des Comptes Annuels. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 33. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la "Réserve Légale") conformément à la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires, chaque action donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil d'Administration peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 34. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) actionnaire(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 35. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à cinq mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.30 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: L. SCHUMMER, R. UNVERZAGT, RA. LECHANTRE, J.J. WAGNER

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 06 août 2009. Relation: EAC/2009/9519. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 août 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009105410/1397.

(090126791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Macrin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 95.251.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 12 juin 2009

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes est venu à échéance. Monsieur Yann DE MEHERENC DE SAINT PIERRE, domicilié au 11, rue Centrale, CH-1247 Anières (Suisse), Monsieur Norbert SCHMITZ, adresse professionnelle au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, la société S.G.A. SERVICES S.A., domiciliée au 39 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS, adresse professionnelle au 39 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société
MACRIN S.A.
Société Anonyme
N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009104093/19.

(090125232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.

Kippin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 98.469.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue du 18 mai 2009

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance. Madame Isabel GARCIA LORCA et Monsieur Pablo PINERO IMBERNON sont réélus Administrateurs de Catégorie A pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Norbert SCHMITZ, adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs de Catégorie B pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric HERREMANS, adresse professionnelle au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société
KIPPIN S.A.
N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2009104092/19.

(090125227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2009.
